



Pantin, le 9 juillet 2021

Au DASEN de l'Académie de Créteil

Monsieur,

Nous, personnels du collège Jean Jaurès de Pantin réunis en AG ce jour, vous informons par la présente d'une situation problématique pour notre établissement.

En effet, à la rentrée 2021, une classe de troisième sera supprimée au collège Jean Jaurès. Nous déplorons ce fait et demandons sa révision par vos soins. Nous avons pleinement besoin de toutes les divisions prévues dans la DHG votée en Conseil d'Administration. Nous déplorons également la suppression d'un poste d'AED et demandons le retour de ce poste.

Nous vous rappelons que notre collège est classé REP+, qu'il est situé dans un quartier classé ZSP, et qu'il mérite à ce titre une attention au quotidien de tous les professionnels de la communauté éducative dont font partie les AED mais aussi de tous les dispositifs permettant de faire face aux nombreux besoins d'accompagnements pédagogiques de nos élèves. Avec la crise sanitaire, nous faisons face à une augmentation de ces besoins et aucune question budgétaire ne devrait mettre en péril la réussite de nos élèves déjà pleinement frappés par la ségrégation socio-spatiale. Il est important que dans un collège comme le nôtre, les élèves bénéficient de conditions de scolarisation optimales, agréables et sécurisées, pour notamment compenser l'absence fréquente d'espace de travail à leur domicile.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons expressément de rétablir de façon pérenne la classe de 3<sup>e</sup> et le poste d'AED supprimés, afin de continuer à assurer les conditions nécessaires pour un travail serein. Nous déplorons que les AED ne touchent pas la prime REP+, qu'ils soient exclus de ce dispositif visant à compenser la pénibilité du travail.

Nous soulignons la bonne volonté et les efforts importants de nos collègues qui tentent malgré tout de maintenir un climat scolaire convenable et qui prennent sur eux pour remédier aux manques et faire fonctionner le service. Les personnels de vie scolaire se retrouvent en première ligne et subissent au quotidien les difficultés d'accompagnement des élèves. L'augmentation du nombre d'élèves par classe, quel que soit le seuil institutionnel sans cesse revu à la hausse, met en péril nos conditions de travail et les conditions de réussite de nos élèves. Les parents d'élèves et leurs représentants sont plus qu'inquiets par la rentrée au rabais que leur propose la DSDEN. Comment prétendre à l'égalité des chances quand on supprime le peu d'aménagements qui existent pour pallier aux inégalités qui pénalisent les familles auprès desquelles nous travaillons ?

Nous souhaiterions donc vous rencontrer pour discuter de ce fait, vous exposer nos arguments et obtenir le rétablissement de cette 7<sup>e</sup> classe de 3<sup>e</sup> et du poste AED qui nous semble primordial.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur d'Académie, l'expression de notre considération et de notre attachement à un service public de qualité.

Les personnels du collège Jean Jaurès de Pantin réunis en AG ce jour